

1

Sur l'ensemble de la région de BONNEVAL,
voir aux Archives de la Mairie de
Bonneval le fonds Sidouène (orth?).

M. Sidouène, mort il y a peu d'années
avait rassemblé une documentation
considérable (livrets imprimés + ses notes)
sur toute la région qu'il explorait
inlassablement à bicyclette.

Il a légué sa très riche bibliothèque
au plan régional et Tous ces
papiers à la Mairie de Bonneval

[Information M. MARTIN
Distributeur à Saint-Maurice-sur-Loir]

CHATEAUDUN
église St. Valérien

Neuvaines à St. Jean-Baptiste
(pied d'autel frotté)

Rubans

[Souvenir Cimetière de Bonneval
enfant]

CHARTRES

La Vierge de N.D de Chartres n'a pas
été déposée par les Veugris.

Bull. de la Soc. Dunoise. → se retrouve
Bull. de la Soc. Archéol. → des Tous les
vol. de la Bib.
d'H. de Fr.

Cahiers Percherons : à partir de 57
d'après les Bull. d'H. de Fr.

2

PÈLERINAGES

Pierre Bizeau

Sur les pèlerinages
actuels -

curé de Bû
E. et L.
tél. 57

Sur chaque fiche il comporte toutes les éléments
suivis en utilisant le code suivant :

- ① conférence de 1929
- ② visite decanale 1907.
- ③ _____ 1911
- ④ _____ 1913

Extrait d'une étude de l'abbé Boursier, curé de Vieuvicq, desservant Mottereau - étude parue en 1930.

"C'est au XIII^e s. que l'on trouve la plus ancienne mention de ce village. Le registre du diocèse de Chartres lui donne le nom de monasteriolum, petit monastère

*(je relève dans le dictionnaire de Dauzat. Rostaing : monasteriolum, vers 1250) / plus tard on écrit Monthereau. Ce fut donc à l'origine un petit monastère qui, comme Moustiers-en-Beauce, Montreuil-en-Drouais, Moutiers-Brûlé, n'a pas laissé d'histoire, puisqu'il a été détruit par l'invasion normande, ou dans la contrée de Dreux par la guerre acharnée soutenue par Thibaut le Tricheur...

Les noms des hameaux rappellent des souvenirs forestiers. Les Aulnayes, le Chesnay, la Guinetière....

En 1594 Mottereau avait un notaire demeurant à la Guenatière, nommé Dupuis. Il avait épousé la veuve d'Adrien Bourdoise (l'abbé Bourdoise est né par ailleurs à la Guenatière). Ruinée par la Ligue, cette dame pour élever ses deux jeunes enfants, avait dû accepter une seconde union. Le jeune enfant nommé lui-même Adrien, futur prêtre et promoteur des premiers séminaires, avait été placé en qualité de petit berger à la ferme de la Moutonnière. Comme il venait faire visite à sa mère, le curé de Mottereau, M. Festu, le chargea de chanter l'Epître à la grand'messe. Il le fit avec tant d'âme et d'un ton si pénétrant que toute la paroisse en fut émerveillée."

X
X-X

Pierre BIZEAU

Curé

28 - BU

Bû, le 8. 8. 1968

4

Tél. Dreux (37) 64-10-57
C. C. P. Paris 5617-89

Je ne pense pas quitter le presbytère ce soir
et serai à l'école vendredi entre 8^h/15 et 9^h.

Madeleine,

Je vous remercie de votre amable carte. Je
me fait faire planter et me reporte de vous savoir dans
le bœuf de la faïx et de la lumineuse. Je n'ai pas connu
à la fois — une arrière-garde de l'Armistice —

Je suis revenu précipitamment à Bû après 6 jours
d'absence. — Je faisais jadis l'état de santé du maire de
Bû très précaire : analyse totale, excepté le test qui
reste très lucide, et crises cardiaques répétées. — Il est
à l'hôpital Poivrade à Garches. — Il semble que l'on

J'ai un peu de plaisir à la chaire de Savigny
Dame, Bolifield et je suis très heureux
heureux à Florence.

J'ai retrouvé ma occupation. — Je continue
le classement du bulletin paroissial pour pouvoir
rendre possible la consultation, bibliothèque de presbytère
avec apports sans l'église et le refus de mon curé.

J'ai commencé le déroulement des archis de Froy - le journal du curé vers 1900 porte quelques éléments. Il ne nous fait jamais faire du menu du pèlerinage le jour de chaque pèlerinage, ce n'est pas ce que nous attendons d'abord.

Pour le cas où nous le jugerions utile serait-il possible de prendre un lot de filles à classer et de reprendre le classement ébauché avec les renseignements dont la modification à y apporter - Je me permets de vous demander cela maintenant car ce n'est pas une affaire qui touche d'un seul coup - du moins pour moi - pour la vie municipale je tiens à saisir l'occasion de demander conseil - Eventuellement je renouvelerai à tout moment vendredi après-midi ou vendredi matin - Si cela perturbe votre emploi du temps nous attendons septembre

Le feuille de vacances = je le remplirai et au printemps en l'assurant toujours assuré en blanc -

Votre avis, M. le maire, à l'opposé de mon
avis abondamment

B. Lejeune

5

L'ublications d'éditions à l'usage et l'ouvrage de 1960 à 1965

Société archéologique d'Eure et Loir

paru de 1962.

<u>mémoires</u>	Tome <u>XVII</u> à <u>XVIII</u>
<u>Archéologues</u> (édition)	à <u>XV</u> - (dernier p. 1962) (Série fermée).
<u>Documents</u>	en fascicules 1 à 4 (1962-1965). Publication de texts
<u>Chroniques</u>	bulletin d'informations 1 fascicule juillet 1965.

Société Normande d'archéologie

Tome XVII ~~édition~~ qui succède ces p. 1962

Histoire Locale Poitou, Beauce et Perche

édité par la coopérative des élèves-maires de l'École Normale -

publications qui devait être envoiées essentiellement à la publication de texts avec commentaires

N° 1 (oct 1963) → 19 (avr 1965) -

Cahiers Percheens

début en 60
début en 60
début en 60
début en 60
début en 60

publ. par l'Association des amis du Vieux Perche (P. R. Rotondi) en

du Perche -

n° 1, (1^{re} sem. 1957) → n° 22 ou 23 1965

La Voix-de-Nôtre-Dame de Chartres

fondé en 1859

organisé par l'Amicale de Chartres en deuxièm

édition interrompue jusqu'en 1965 -

Bulletin des Amis d'Art

(1932-1964)

2^{me} édition IX^e année 1946, → 1963-64

à caractère périodique -

|| Archives d'Eure et Loir
Série E

- E 169. 1443-1446. - Vente à la confrérie de la Conception de Notre-Dame en l'église de Jouy d'un calice d'argent doré et émaillé avec la patène et fourneau.
- E 189 1523-1524. - Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres.
Permission donnée par le Chapitre aux habitants de Berchères-la-Maingot de faire la fête de saint Pierre.
- E 198 1531-1532. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres.
Permission donnée par le Chapitre aux habitants d'Amilly de faire la fête de saint Pierre et saint Paul.
- E 328. (1761-1762. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres.)
Délibération d'Augustin-Joseph de La Rue, doyen, Gaspard-François Trumeau de La Forest, chambrier, et Paul-Louis de Bengy, chanoine, pour travailler à la rédaction du nouveau bénédicteur du diocèse.
- E 333 (1781-1783. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres)
Union de la manse abbatiale de l'abbaye de Thiron à la cure de Saint-Louis de Versailles.

INVENTAIRE - SOMMAIRE DES ARCHIVES
DEPARTEMENTALES ANTERIEURES A 1790

Rédigé par M. L. MERLET, Archiviste
Eure-et-Loir,
Archives Ecclésiastiques, ~~Secrétair~~ G. tome I
(Chartres, Impr. Garnier, 1890)

Dépos itinérant au sein à G. 337 (enfin)
A reprendre.

Archives d'Eure et Loir

G 163. 1405-1407. - Convention de Jean de La Besseterie, doyen de Mortagne, avec Durand Des Hugues, pour que ledit Durand fasse, à l'acquit dudit doyen, les voyages de Saint-Jacques de Galice, de Toulouse, de Saint-Thomas d'Aquin, de Sainte-Marthe, de Tarascon, des Deux-Maries et de Saint-Maxime.

ДИОЯТЬ

G 185. 1517-1522. - Vente par Jean Piedefer,
chanoine de Chartres, à René Pignerre d'un
diamant enchaîné en un anneau d'or,
moyennant 40 écus, à pays audit Piedefer
au cas où il reviendrait sain et sauf
d'un voyage qu'il entreprend en Terre-Sainte.

Archives d'Eure et Loir
Série B

G 270. (1754-1764 : Contrats reçus
pour le Chapitre de N.D de Chartres,
par Antoine Mahon et Sébastien
Lesage, notaires dudit Chapitre.)

Transaction entre le Chapitre
et le Curé des Châtelliers-N.-P.-D.
pour les dîmes de ladite paroisse.

Archives d'Eure et Loir
Série B

G 283.

1688. Etat du procès en instance
entre le Chapitre de Chartres et
le sieur de Droué, gros
décimateur du Poislay.

Archives d'Eure et Loir
Série E

[E 296.]

(1526. Extraits des registres
capitulaires du Chapitre de N.D.
de Chartres.)

- Sentence condamnant Jean
Gurreau, curé de Prie-Saint-Étienne,
à la prison, pour avoir manqué
aux égards dûs au Chapitre.

Archives d'Eure et Loir
Série E

[E 301].

(1732. Actes capitulaires du
Chapitre de N.D. de Chartres)

Construction d'une sacristie
à Mézières-en-Pérche.

Archives d'Eure et Loir
Série E

G 312. (1751-1752. Actes capitulaires
du Chapitre de N.D de Chartres)

Réparation aux églises de
Gâtelles et d'Amilly.

Archives d'Eure et Loir
Série E

G 319. (1755-1756. Actes capitulaires
du Chapitre de N.D de Chartres)

Réparation aux choeur de l'église
de Fontaine-la-Guyon.

Archives d'Eure et Loir
Série E.

E 337 . 1789-1790 . Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres .

— Nominations de Gaspard de Cambis, grand-archidiacre, Jacques-François de Courcy, prévôt d'Ingré, Etienne-Louis Mitoüflet, Pierre-Antoine-Marius Langier de Beaurecueil et Pierre-François-Nicolas-Noël Doullay comme députés du Chapitre à l'assemblée du bailliage du Thymerais.

— Délibération portant sur le Chapitre, "effrayé de la hardiesse, de la licence et du danger des opinions anti-françaises, répandues dans une foule de productions incendiaires, qui attaquent tout à la fois le trône, les vrais principes de la monarchie, et cela dans le moment où les sacrifices multipliés du Roi à la Patrie et au bonheur des peuples ne devroient exciter, dans tous les écrivains, qu'un seul sentiment, celui de la plus vive et plus respectueuse reconnaissance pour le Monarque", commencerait son Cahier de doléances par une déclaration de son inaltérable fidélité au Roi.

— Nomination de Joseph-Marie de Méhéreuc de Saint-Pierre comme député à l'assemblée du bailliage du Blois, et de Denis-Jacques-Gabriel Lecougeux de Belabre comme député à l'assemblée du bailliage de Montfort-l'Amaury.

— Cahier de doléances du Chapitre de N.D de Chartres .

E. 2039

1487 - 1488 . - Donations entre vifs faites par Jean CHAUVEL,
attaché de chambellés devant l'image Notre Dame en l'église
de Chartres, et Michette, sa femme .

E. 2050

1519 - 1620 . - Signification, à la veuve de Claude Lévis, procureur
général de la congrégation de N.-D. de Lorette, d'une Communion du Roi,
pour "recommander les réparations du saint-sépulcre de Jérusa-
lem et autres lieux saints de C. Palestine".

E. 2057.

1492 - 1495 . - Commission donnée par Pierre Daniel, maréchal
à Sézanne, à Jean Cucuel et Jean Venu de, "pour évau-
mement de lui, pourchaser, recroire et rassoir tous et chacun les biens qui
lui seront aumôniers et donnés par les villes, villages et bonnes
personnes du diocèse de Chartres, au moyen de indulgence et
pardons au dict constituant donnés et octroyés par G.R.L. le
dieu M^r messire René d'Uliers, évêque de Chartres . >>

E. 2058. (Inventaire du clocher de plomb. (N.-D. de Chambon))

25 Juillet 1506 - ... Et au gré de l'aide de Dieu notre créateur et l'intervention de la très sainte vierge Marie notre maîtresse, la paix de l'heureuse bonne personne et l'aide du peuple, l'adicta forest et surplus d'icelle église a été préservé et gardé, et le feu est éteint. Le nom de Dieu soit bénit. Amen."

E. 2061. -

Le Dimanche 22^e juin de mars 1514 (1515, n.s.), fut gaigné le grand foudy général de ~~la~~ plaine remissey de Chateauneuf, en l'église Notre-Dame de Chartres, donné par Nostre Saint-Dévé le pape à tous les habitants du diocèse de Chartres, à la priouer et requeste du roys de France, François l'^{er} dauphin.

E. 2063.

1518-1519. - Don par le due de Bouillon à Guillaume de Saint-Martin d'une mante et texier en toiles, avec exemplier de chef-d'œuvre et de tous droits autres que la vie due à la congruence.

E. 2075.

1530 - 1531. - A M. fm René de Feneac, Juste de Chartres,
à Guillaume marie d'une maîtrise de tondre en drap sur
table seche et recevant dudit marie en la confrérie dudit métier.

E. 2080.

1532 - 1533. - Invés entre le curé et les geysens Guillaume l'Fief que
le curé remontrant qu'il est en possession de Jerceroin toute es offa-
tions, "tant en air allumé que au hennement, fluet en forme
de bras, mains, jambes, pieds, comme aussi jambons, linges,
langes et autres chose presentées tant au cœur de ladite
église que en la nef." que, cependant, les geysens, sans son autorisa-
tion, ont fait faire une tablete neuve pour s'asseoir et
ont fait place au dessus de grands tabernacles, où l'on présente des
armes et offlations qu'ils n'attribuent indument.

E. 2083

1534 - 1535. - Reçepcion du Guillaume Delaire à la maîtrise
de ménestrier, après avoir joué com chy l'œuvre et avoir payé
ff 25 sous de droit d'entrée et 5 sous pour la confrérie
de Notre-Dame des Anges.

E. 2094.

1562-1563. — Inventaire des meubles appartenant à l'empereur de saint-Potentien et saint-Savinius les Evers de Chante.

" 2 torches de cuir jaune, 12 ayeux de cuir jaune ... pesant tous en boyds que cuire 77 livres... boest fermant à trois clefs, un mandapied de boyds où l'on a accoustumé mettre les deux cielges, ung corbillon à mettre pain bueast, le fastoy de la ville confrançé !"

E. 2102.

1546-1547. — Invés entiéren Guilly, maître tailleur d'images, et mathurin Lardry, menuier, pour fairement de la besoche faite par leste Guilly de son état de tailleur d'images en la maison dudit Lardry.

E. 2105.

1548-1549. — Recouvrance par Martin Lescuyer, vigneron à Mamvilliers, à Noël Haudry, aussi vigneron, de tous ses biens, à la condition qu'après sa mort ledit Haudry fasse célébrer ses services en l'église de Mamvilliers pour l'âme du dudit défunt et qu'il fasse tous dans le pèlerinage de saint-Mathurin de Larchant.

E. 2118.

1554 1525 - Fonsalung par Louis Guillaud d'un office solennel de sainte Geneviève en la cathédrale de Chartres.

E. 2128.

1563 - 1564 - Quittance de 6 liv. par Mathurin PETTE-LARRE, maître tourneur et baquetier, à la compagnie des cordwainers de Chartres, "pour avoir fait le buste et y mage estoit dessus adict buste où est pourtracé l'image mme sainte-Agathe, avec deux anges aux costz dudit buste.".

E. 2131.

1568 - Testament de Jean Mousun, praticien à Chartres, "atteint de la maladie de M. saint main, avant d'entreprendre le voyage qu'il lui convient faire au diocèse de Saint-Main."

E. 2132.

1566 - 1567 -- Vente par Pieue HAZON, marchant
brodeur, moyennant 53 liv., 10 sols, à l'abbé Jolyne de
Saint-Sauveur le Bonneval de "une garniture ou est
tracé l'ymaige & la Trinité, une chasuble de Damas
rouge, deux estolls et deux fannys."

E. 2136.

1570 -- "le 11^e aoust, jour de la Sainte Couronne,
fête des sergents royaux."

E. 2137.

1572 -- "le Dimanche 12^e juin 1572, fête
du grand jubilay."

E. 2138.

1573. - Samedi 31 octobre

Entrée solennelle de Nicolas de Thou, dans la ville
épiscopale en la cathédrale. Apres les honneurs d'usage
"a dict et célébré messe, et est allé à la procession
sous tente".

E. 2143.

Le Dimanche 9^e décembre 1576, par son commandement du Roy.

E. 2143.

"Le Vendredi 25^e octobre 1577, arrivée de la Royne mère
et de la Royne régnante en cette ville."

Le Dimanche 3^e novembre 1577, procession générale pour
la Royne régnante."

E. 2143.

1577 . - Tableau des fêtes observées au Caillou de Chantes :

G. fille amie

E. 2702.

1395-1396 . - Testament de Roul de Montjoy par lequel
il demande " un veuge à madame Pointe-Katherine de
Fierbois. "

E. 2748.

1474-1476 . - Remise à Pierre de Limoges, curé de
Doislay pour son église, de "ung reliquaire de saint
Blaise et de saint Célestin, enchiassé en ung bras
de bois bien ancien !"

Ch^e de Saucet: les marcores. — La voix de ND de
Chartres, 10 juillet 1925. (supplément)
144. 157. 182 BN [D. 54678] (fabi)

~~Titre: Traité des superstitions, de l'Abbé JB Thiers.~~

Un marcore est le 7^e fils légitime d'une famille,
dans une série non interrompue par une naissanc-
e de fils. Il a le privilège de guérir les écrouelles en
les touchant et en revendant S. Marcou.

S. Marcou, né à Bayeux - Ayant perdu ses parents,
il vend ses biens et se met à la disposition de
l'évêque de Coutances, Possesseur - Au conseil lui
appartenant et l'envie au roi Childebert pour lui
demander une hure appelée Nantecuit et y frapper
une moestie. Volez de peaux de bêtes, Mar-
cou n'ose y aller et grie dans un cor. Ple-
urez fortement devant le trône et criez:
"Marcou, aïe pitié de nous, ta présence nous est
une cruel tourment." Le roi, l'ayant appris,
fit venir Marcou et lui demanda de délivrer
les poisons. Ce fit-il.

Il fonda et peupla un monastère, fit des
miracles, surtout la guérison des écrouelles,
et obtint le même privilège pour Childebert
et ses successeurs.

100 ans après sa mort, son corps fut levé de
terre par S. Ouen. Pour le mestre匠 aux
profanations des Normands, les moines vo-
lurent le transporter à Coutances; comme
ils passaient à Corbenay, Charles III le Simple
qui y était maître fit le désir de con-
server les reliques (les carolingiens avaient
un palais à Corbenay) - Il y fonda un
monastère sur le territoire du 5^e.

Tous les rois, jusqu'à Charles x inclus, ont touché et frappé les échouelles.

On ne sait quelle est l'origine des marcores. L'autocére de l'article pense que le pouvoir de frapper les échouelles fut obtenu par S. Marcore pour les 7 mes fils connus il l'aurait été pour les rois. — La ⁷ génération de Marcore était toutefois dotée des 7 fils.

Quelques marcores dont l'épiscopale est attestée :

- Pierre de BRIZAY, seigneur de Denonville, eut 14 enfants, dont 9 fils de suite. Le 7^e et le 9^e furent le type des échouelles, le 7^e Marc-Antoine, docteur Abbé de St Bertrand de Chaumont. Il reçut de 1644 à 1722. Le 9^e, Jules-Armand, Chevalier de l'Ordre de St Louis, directeur des fortifications de Metz, Nancy, Thionville (1648-1714)
- Marcor de VOVETTES, prieur Vovet. "Il forme le Marcor de Hignières, qui eut une certaine réputation, quoique sa vie ne fut pas aussi chaste que celle d'un saint fut l'être."
- Le Marcor de RECLAINVILLE.
- A ~~A~~ ARROU, un avoué Secrétaire ; un autre lui succéda, et un 3^e "lorsque depuis 99 années [c'est en 1925] mais il ne se déplace jamais.

2/ - Il en existe 2 à la Bagnoche - Gouet, une à St Denis les Ports, une près de Nogent le Rotrou. A Nogent, une marcore nommée Horin veut de mourir [en 1925] à 63 ans. Il avait commencé à 7 ans, sur les conseils d'un vendeur marcore d'AVÈZE (Sarthe)

Comment procèdent les marcores ?

Généralement, ils commencent à l'âge de 7 ans. Ils portent sur le corps : le signe. C'est une marque rouge en forme de croix ; qqj. sans forme précise. Pas de place déterminée. — Ce n'est pas une condition essentielle.

Lorsque l'enfant va commencer à toucher, on dét four lui une croix fixe à sa maison devant la statue duquel on fait brûler un cercle. On demande au saint de lui communiquer le pouvoir. C'est avec le poing de la main droite qu'il touche. Pour cela, il doit être à genou, accosté que la nefade. Tous deux, à genoux, reculent l'âtre et Ave. Lorsqu'il y a une nervure à faire c'est le marcore qui la fait chez lui.

Cette nervure suppose le toucher devant fixable. Il le réussit le + souvent mais si une nefade a ouvert le mal, c'est bcp. + difficile.

Tous les ans, le marcor fait une pèlerinage aux S^e. le Vendredi S^e, très cœurs qu'il a tenu chez dorocet se rendent chez lui pour l'âme de nouveaux.

les guéris font une offrande au marcor.

Lieux de pèl. à St Narcose : Chartres, Charraq, Houlhard, le Poislay, Nogent le Rotrou, Arrou, la Baroche - Gouët. De l'invocation pour dardes, abcès, douleurs rhumatismales, touffures de toute nature -

D'après l'auteur, l'abbé Thiers a couronné de fausse marcores. Le ch^{ne} Sanietot affirme qu'il n'y a pas de superstition.

* Abbé JB Thiers : Traité des superstitions.

E - 2143 des minutes de Michel DESFONTAINES, tabellion de la Chambre épiscopale. I576 (3 sept.) - I578 (1er janv.).

d'après Inventaire sommaire des Archives départementales d'E.-et-Loir, par Lucien MERLET, T. II, p. 244 Chartres, (1884), in-4°.

Tableau des fêtes observées au bailliage de Chartres :

- | | | |
|---------|---|--|
| Janvier | : | 3, Ste GENEVIEVE
14, Ste FOI
15, St MAUR
20, St SÉBASTIEN et St FABIEN
22, St VINCENT
25, Conversion de St PAUL
27, St JULIEN |
| Février | : | 3, St BLAISE
22, La Chaire de St PIERRE
24, St MATHIAS |
| Mars | : | I, St AUBIN
14, St LUBIN
15, Notre-Dame de la BRECHE |
| Avril | : | 22, St DENIS
23, St GEORGES
25, St MARC |
| Mai | : | I, St JACQUES et St PHILIPPE
6, St JEAN-PORTE-LATINE
7, Ste MESME
9, St NICOLAS
II, St BLANCHARD
16, St EMAN
22, Les TROIS-MARIES
28, St CHERON |
| Juin | : | I, St JOUVIN
10, St AIGNAN
II, St BARNABÉ
19, St GERVAIS et St PROTAIS
24, St JEAN-BAPTISTE
25, St ELOI
26, St HILAIRE
29, St PIERRE et St PAUL |
| Juillet | : | 4, St MARTIN
5, St HUBERT
18, St ARNOULT et St CLAIR
22, La MADELEINE
25, St JACQUES et St CHRISTOPHE |

- : 26, Ste ANNE
28, St PANTALEON
29, Ste MARTHE
31, St GERMAIN
- Août : I, St PIERRE-ès-liens
10, St LAURENT
13, Ste RADEGONDE
16, St ROCH
24, St BARTHÉLEMY et St OUEN
25, St LOUIS, roi de France
28, St JULIEN et St AVENTIN
30, St FIACRE
- Septembre : I, St GILLES et St LOUP
9, St GOURGON
16, St LUBIN
21, St MATHIEU
22, St MAURICE
26, St COSME et St DAMIEN
29, St MICHEL
30, St JÉRÔME
- Octobre : I, St REMI et St PIAT
4, St FRANCOIS
6, Ste FOI
9, St DENIS
16, St PREST
18, St LUC et St CHERON
19, St SAVINIEN et St POTENTIEN
22, Les TROIS-MARIES
28, St SIMON et St JUDES
- Novembre : 3, St HUBERT et St MATHURIN
6, St LÉONARD
11, St MARTIN
13, St BRICE
17, St AIGNAN d'ORLÉANS
23, St CLÉMENT
25, Ste CATHERINE
29, St SATURNIN
30, St ANDRÉ
- Décembre : 4, Ste BARBE
6, St NICOLAS
7, St AIGNAN
13, Ste LUCE
21, St THOMAS
26, St ETIENNE
27, St JEAN L'EVANGÉLISTE
28, Les SAINTS INNOCENTS
29, St THOMAS DE CANTORBERY
31, St SILVESTRE
-

CHARTRES

|| Archives d'Eure et Loir
|| Série E

- G 140. 1780? - Inventaire des testaments de plusieurs chanoines et particuliers regis par les notaires du Chapitre (1286-1780)
- G 149. 1780? - Table alphabétique, par paroisses, hameaux, fiefs, censives etc. de toutes les pièces analysées dans l'inventaire des décharges du Chapitre de N.D de Chartres (G 144 → G 148).
- G 150. 1718, - Inventaire des registres des contrats de Chapitre de N.D de Chartres (1348-1352), annoté par l'Abbé Brillon.
- G 173. 1472-1476. - Contrats regis par le Chapitre de N.D de Chartres : Convention avec frère Gombault Rogerie, de l'ordre des frères Prêcheurs, pour la fourniture d'un orgue "de 16 piez de principal à double parement, ainsi que les grans orgues de Saint-Pierre de Poitiers, lediz corps d'orgue à 3 tourelles et 2 mictres, et à chacun montant ung ange qui tiendra ung escu ; et le tout aussi bel ou plus que menuiserie d'orgue qui soit en ce royaume."
- G 175. 1478-1480. Contrats regis pour le Chapitre de N.D de Chartres : Mise en gage par les frères condonnes de l'Hôtel-Dieu de Chartres d'un reliquaire partie d'argent et partie de métal, auquel est enchaissée une fraction de pallio Beate Marie Virginis.
- G 181. 1501-1520. Contrats regis pour le Chapitre de N.D de Chartres : Convention avec Jean Soulard, maître imager, pour faire "de bonne pierre de la carrière de Tournene, les ymages qu'il fault pour quatre histoires cy-après désignées :
En la première histoire sera figuré Joachim en l'age de 40 ans ou environ gardant les bestes avec deux chèvres, trois moutons et deux aigreaulx, deux bergers et ung chien, et l'ange descendant du Ciel et parlant à lui.
En la seconde on figurera Anne, en l'age aussi de XL ans ou environ triste et dolente, gardant sa maison avec sa chamberiere, et l'ange descendant du Ciel parlant à elle, et devant elle ung oratoire et près d'elle ung orillier, et ung chien barbet sortant de dessoubz l'oratoire.
En la tierce sera figurée la ville de Jérusalem, et à une des portes qui sera dite la porte Dorée arriveront Anne et Joachym, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, et derrière Joachym ung levrier et du costé de sainte Anne sa chamberiere.
Et en la quatrième sera figurée sainte Anne couchée au lit et une

fémeue qui tiendra la Vierge Marie, et deue autres femmes,
l'une tenant ung pot en fagon d'argent des couvert, et
l'autre faisant de la bonillie, et au dessoubz du lict une
cuverte, et au costé du lict, joignant le bort, sur une
scabellé ayant ung linge dessus, ung bassin et une coupe en
fagon d'argent, le lict à piliers et du linge à l'entour
des piliers en fagon de rideaux de lict, et au dessus ung
ciel où il y a des campanes pendantes au long du lict."

G 182. 1506-1511. — Contrats regus pour le Chapitre de N.D de Chartres :
Marché avec Etienne Dapilly, peintre, "pour fournir de tous estoilles,
de faintise et peintures et poudre à canon, avecque les Toxneries
qu'il appartient, au mistaire de saint Cir et de sainte Julitte".

G 184. 1511-1517. — Contrats regus pour le Chapitre de N.D de Chartres :
Don à la sainte châse par Antoine de Prunelé, seigneur d'Ouarville,
au nom de Jeanne de Mornay, sa femme, "d'une croix d'or carée
en fagon de potence, en laquelle a ung petit crucifix d'or émaillé
de blanc, et ou croison de dessus y a ung diamant encharré en
ung chaton d'or, et aux deue croisons des deux costez en y a
deue chatons, en chacun desquelz y a ung ruby encharré, et ou
croison d'abas, en ung autre chaton, y a une jacinthe, et se ouvre
laditte croix pour mettre reliquaires dedans icelle ; et au dos de
laditte croix y a ung saint Jehan-Baptiste, et soubz les piedz
dudit ymaige de saint Jehan sont entaillées les plaines armes
de Mornay".

G 185. 1517-1522. — Contrats regus pour le Chapitre de N.D de Chartres. — Marché
pour un vitrail destiné à l'église des Cordeliers de Chartres, du côté
vers le préau, ledit vitrail "à trois jours sur deux moyneaulx,
éskelz et ou carré a la vie sainte Anne, et au remplaçage la
pourtraicture de l'église Notre-Dame de Chartres et le mistere de la
chenise Notre-Dame. — Marché de Simon Pallau, curé de

Saint-Sauveur en Thibéreis, avec Mathurin Delorme, maçon, pour
faire "ung ymaige de Trinité qui est dessus la Table de devant le
maistre-autel de l'église des Jacobins de ceste ville de Chartres;
auquel ymaige y a une Dieu le Père assis, tenant entre ses
mains une croix en laquelle est l'ymaige du pigeon sortant de
laditte bouche".

G 186 1501-1522. — Contrats regus pour le Chapitre de N.D de Chartres.
Marché de Miles d'ILLIERS, abbé de Coulombs, avec Nicolas de Saint-Amand,
brodeur, pour fournir "une chappe de velours blanc, sur laquelle est semé l'arbre
de Sessé, et ou chapperon d'icelle chappe est l'Assumption Nostre-Dame".

- B 197. 1530-1543. Contrats reçus pour le Chapitre de N.-D de Chartres.
- Fondation de l'office de Saint-Claude en l'église de Notre-Dame par Pierre d'Altonville, chanoine de Chartres.
 - Fondation par Michel Chevallier, chanoine de Chartres, d'une messe solennelle la veille de l'Assomption, avec sonnerie des orgues et de la cloche Gabriel depuis le commencement jusqu'à la fin de ladite messe.
 - Convention avec François Marchant, imagier, pour faire, "de bonne pierre de Tonnerre, deux histoires avec le revestement d'un pittier pour mettre autour du cœur de l'église Notre-Dame : la première histoire sera de la Purification Notre-Dame, la seconde des Innocens. Chacune des deux histoires portant cinq personnages ; ladite seconde histoire renfermée de petit Innocens entier et par membres outre les dits cinq personnages ; et au revestement dudit pittier sera l'histoire de la Fuite d'Egypte qui sera de basse-taille et à demye-bosse".

- B 239. 1574-1581. Contrats reçus pour le Chapitre de N.-D de Chartres, par E. Vicenne et Guillaume Moisy, notaires dudit Chapitre.
- Procuration donnée par l'œuvre de Notre-Dame à Jacques Verdier, frère de Saint-Julien, pour percevoir les aumônes faites pour les pardons et indulgences de la confrérie de Notre-Dame.

- B 248. 1604-1608. Contrats reçus pour le Chapitre de N.-D de Chartres, par Antoine Mussart, notaire dudit Chapitre.

- Don par Claude Couart, chanoine de Chartres, à l'œuvre de Notre-Dame de 800 livres pour acheter un poistre pour servir aux entremets des chanoines, "et sera ledit poistre de velours noir garny d'une croix de satin blanc, et seront mises aux costez de ladite croix en broderie quatre chemises Notre-Dame qui sont les armes de nostredite église, avec quatre Cherubins, aussi en broderie, aux quatre coins, et à chacun coin une grosse bouffée de fil de soye".

- Fondation en l'église de Chartres de l'office de la Chaire de Saint-Pierre par Charles de La Chaussée, chanoine de Chartres.

- B 249. 1608-1612. Contrats reçus pour le Chapitre de Notre-Dame de Chartres, par Antoine Mussart, notaire dudit Chapitre.
- Fondation en l'église de Chartres de l'office de l'Octave de l'Ascension par Jean Granger, chanoine de Chartres.

(sum)
(1608-1612)

- Marché avec Thomas Boudin, sculpteur, pour faire, de pierre de Saint-Aignan, des images et figures autour du choeur de l'église de Chartres, "scavarir est, en une arcade qui est juste la porte dudit choeur, ung tombeau sur lequel il posera la figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ résuscité triomphant, à costé duquel tombeau seront deux soldats et ung autre au milieu du tombeau ; en la seconde arcade fera et posera la figure de Jésus-Christ et de deux disciples attans en Emaüs ; en la troisième arcade en descendant fera et posera ung ange assis sur le tombeau et trois figures représentans les Maries ; en la quatrième arcade fera et posera six figures, l'une de Jésus-Christ, quatre d'Apostres et la sixième de saint Thomas, à genoux, mettant la main au costé de Jésus-Christ ; plus un évêque en une niche".

* Dans une note mise en marge de ce marché, on lit.
"Ayant reconnu par la lecture du Nouveau-Testament, principalement de l'Évangile selon saint Luc, que l'apparition de l'ange sur le tombeau de Notre-Seigneur aux trois Maries précéda le voyage des deux disciples de Notre-Seigneur aux trois Maries au lieu des figures l'histoire de l'apparition de l'ange aux trois Maries au lieu des figures de Notre-Seigneur et desdits deux disciples, et en la troisième arcade lesdites figures au lieu de ladite apparition de l'ange."

- Fondation en l'église de Chartres de l'office de l'Octave du Saint-Sacrement par Jérôme Lebeau, chanoine.

- Marché avec Thomas Boudin, sculpteur, pour faire, en pierre de Saint-Aignan, des images et figures autour du choeur de l'église de Chartres, "scavarir est, en l'arcade la plus proche du Baptême de Notre-Seigneur, derrière ledit choeur, l'histoire de la Tentation de Notre-Seigneur au désert, où seront la figure de Notre-Seigneur, celle du Tentateur tenant deux pierres en la main, avec un petit temple fait en dôme, en dehors duquel il y aura encore une petite figure de Notre-Seigneur assis, avec la figure d'ung dragon suspendu à la voûte de ladite arcade ; en la seconde suivante l'histoire de la Cananée, en laquelle y aura la figure de Notre-Seigneur d'ung costé et de l'autre costé la Cananée à genoux et un petit chien entre deux ; et en la troisième arcade l'histoire de la Transfiguration de Notre-Seigneur en la montagne de Thabor, où seront les ymagies de Notre-Seigneur, celles de Elie et Moïse portant en ses mains les tables du décalogue, avec les figures des apostres saint Pierre, saint Jean et saint Jacques."

1616-1621. Contrats repas pour le Chapitre de N-D de Chartres, par Etienne Hézard, notaire dudit Chapitre.

- Fondation de l'office du Saint-Nom de Jésus en l'église de Chartres par Florent Lenoir, chanoine.

G 253.

1619-1632. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres, par Jean Baptiste Souchet, notaire dudit Chapitre. — Fondation en l'église de Chartres de l'office de l'Octave de la Purification par Guillaume Le Houic, archidiacon de Vendôme. — Fondation en l'église de Chartres de l'office de l'Ange-Gardien par Claude Lebel, chanoine de Chartres.

G 257.

1634-1652. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres, par Etienne Lefebvre et Jean Aubouin, notaires dudit Chapitre.

— Marché avec Philippe Delarocce et Pierre Pauvert, peintres, pour la décoration de l'église de sous-terre : savoir "le frontispice, corniche et architrave de la chapelle de Nostre-Dame de soubz-terre seront dorés d'or mat, et le dessoubz du frontispice sera enrichi d'un entre-lassement d'or et peinture, et pour l'ouvrage en bosse qui est dans la frise sera doré d'or bruny, et le fond de la frise sera peint d'asur ; le cartouche qui est sur le milieu de ladite frise sera doré d'or bruny et le milieu doré d'or mat, sur lequel sera peint un nom de Jésus ou autre chose convenable. Tout ce qui se verra de l'hostel sera peint d'une couleur comme celleuy de la Vierge; toute la fasce de l'arcade sera dorée d'or bruny, et le costé de dedans et le dessoubz seront peints suivant le dessoubz du frontispice. Le cadre du tableau sera tout doré d'or bruny, les pilastres derrière les coullores seront peints d'une couleur convenable, et la douaine dorée d'or mat. Et au milieu desdits pilastres seront dorés quelques panneaux, sur lesquels sera fait quelque ouvrage de peinture. Les consolles des deux costez de l'hostel seront dorées d'or mat, et l'ouvrage de bosse qui est au milieu sera doré d'or bruny. Les pieds d'estails qui sont au dessoubz des coullores et ce qui regne au dessoubz du tableau seront enrichis d'un fillet d'or mat, et au dessoubz peints ; et sur la peinture seront faits panneaux d'or, sur lesquels sera fait enrichment de couleur. Les figures des saints Savinian et Potentian seront dorés d'or bruny, horsmis les visages et doubleures des vestemens qui seront de couleur. Les coullores seront dorées, saufavoir les chapiteaux et bases d'icelles et l'ouvrage de bosse d'icelles d'or bruny, et le fond sera doré d'or mat. Tout le bas de l'hostel sera doré et peint à proportion que celui de la Vierge."

— Fondation en l'église de Chartres de l'office de saint Bonaventure par Bonaventure Oudineau, chanoine.

G 258.

1652-1662. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres, par Jean Contet, notaire dudit Chapitre.

— Fondation de l'office de sainte Thérèse en l'église de Chartres par Oudard Gervais, chanoine.

G. 261. 1673-1679. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres par Pastey, notaire dudit Chapitre. - Fondation par les huissiers et appariers du Chapitre de l'office de la Présentation de la Vierge en la chapelle de Saint-Nicolas au cloître.

G. 263. 1691-1700. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres, par Louis Dorinière, notaire dudit Chapitre.
- Fondation d'une Mission et de l'office du Nom de Marie par Mathurin Pérot, chanoine de Chartres.

Testaments de Chanoines de Chartres au XVIII^e : G 266, 267, 268

G 268. 1729-1735. Contrats reçus pour le Chapitre de N.D de Chartres, par Charles Alexandre Sanson et François Sedillot, notaires dudit Chapitre. - Bail par le Chapitre de la maison de la Chemisette vis à vis la grande porte et principale entrée de l'église de Saint-Saturnin de Chartres.

G 294. 1493-1644. Réceptions des chanoines de l'église de N.D de Chartres (liste des dignitaires de l'égl. de Chartres).

G 295. 1580-1789. Réceptions et professions de foi des chanoines de N.D de Chartres

G 298. 1724-1726. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres. Permission aux enfants de choisir l'octave des Saints Innocents.

G 300. 1731-1732. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres. Présentation au Dauphin d'une chemise de Chartres.

G 306. 1746-1747. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres. Achat de plusieurs pièces de tapisserie représentant l'histoire de Saint Paul.

G 307. 1747-1748. Actes capitulaires du Chapitre de N.D de Chartres
- Demande par les chanoines de Laon d'une attestation concernant trois miracles opérés à Chartres le 8 novembre 1112 lors du transport des reliques de Laon.
- Cérémonial pour la canonisation de sainte Catherine de Ricœurs.

G 308.

1748. - Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres.
Cérémonial pour la canonisation de saint Joseph et de saint Fidèle, de l'ordre des Capucins.

G 310.

1749-1750. - Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres.
- Permission aux enfants de choeur de faire le chedançée à Jérusalem.
- Ordinance portant qu'on fera une veillée pour l'heureuse délivrance de Mme la Dauphine et qu'on fera faire une chemisette de taffetas blanc qui sera posée sur la sainte-châsse.

G 329.

entretien des lits?

1761-1764. Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres.
- Requête à l'évêque de Chartres pour l'entretien des lits qui sont dans le jubé.

- Projet de décoration du sanctuaire, portant que "sur le gradin de l'autel on élèvera en marbre blanc, en grandes figures, le mystère de l'Annunciation au centre de l'autel, l'autel accompagné de deux pieds-d'estoix surmonté d'une coupe de deux petites figures portant les attributs de la sainte Vierge".

G 330.

(1770-1772. Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres)
Délibération pour la suppression de l'homme blanc*; à la procession sous-Tenu, la veille de la Toussaint.

* Lors de cette procession, la coutume était qu'un clerc ayant la tête couverte d'un amict, marchât en tête du clergé portant deux cierges dans chaque main : c'était là ce qu'on appelait l'homme blanc et ce qui ne manquait pas d'exalter les risées des enfants et de la foule.

G 331.

(1777-1779. Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres).

- Descente de la châsse de Saint Taurin à cause de la grande sécheresse.
- Exposition sur la sainte-châsse d'une chemise de taffetas blanc, avec un petit bord d'or fin, pour être envoyée à la Reine à l'occasion de sa grossesse.

G 333

(1781-1783. Actes capitulaires du Chapitre de N.-D de Chartres)

- Présentation du nouveau breviaire et consentement donné par le Chapitre à son impression.
- Rapport sur le nouveau missel et le nouveau processional, faits sur le plan de ceux de Paris avec quelques améliorations.
- Suppression des fêtes de saint Mathias en février, saint Jacques et saint Philippe en mai, saint Simon et saint Jude en octobre, saint Martin et saint André en novembre, saint Thomas en décembre, et translation au dimanche des fêtes de saint Jacques en juillet, saint Laurent, saint Barthélemy et saint Louis en août, saint Mathieu et saint Michel en septembre.

G 334. (1784-1786. Actes capitulaires du Chapitre de N-D de Chartres)
Suppression de la procession du jour de saint Etienne en l'église
Saint-Jean.

Déposée jusqu'à G 337 comprenant

A continuer

EURE ET LOIR : Inventaire sommaire
des Archives antérieures à 1790. Série 6.
(tome VII, Charnes, 1894)

228

ARCHIVES D'EURE-ET-LOIR.

G. 6497. (Liasse.) — 5 pièces, parch.; 2 pièces, papier.

1640-1743. — Quittances des droits d'amortissement et nouveaux-acquêts pour la fabrique de Boisgasson.

G. 6498. (Liasse.) — 3 pièces, parch.; 8 pièces, papier.

1684-1785. — Testament d'Antoine Chrétien, curé de Boisgasson, léguant 8 liv. 15 s. de rente sur un bordage, au bourg de Boisgasson, en la grande rue, près le puits, vis-à-vis la Chavignerie : procédures pour le paiement de la dite rente.

G. 6499. (Liasse.) — 5 pièces, parch.; 3 pièces, papier.

1613-1759. — Testaments de : Geneviève de Bellezaize de la Ferté, léguant 110 s. de rente; — Jacquin Bouard, texier en toiles, léguant 20 s. de rente sur une mine de terre, terroir d'Andillou. — Accord pour le paiement d'une rente de 3 liv. sur une métairie, à Andillou, la dite rente léguée par Madeleine Houdebert.

G. 6499 bis. (Liasse.) — 1 pièce, parch.; 8 pièces, papier.

1572-1729. — Testaments de : Adam Blot, marchand, léguant 20 s. de rente sur la métairie de la Gougeiterie, paroisse de Boursay; — Noël Beaugendre, curé de Boursay, léguant 7 liv. 10 s. de rente sur la métairie des Hayes.

G. 6500. (Cahier.) — In-folio, parchemin, 6 feuillets¹.

1625. — CHARRAY. — SAINT-MARCEL. — Inventaire des titres, papiers et renseignements de la fabrique de Charray.

G. 6500 bis. (Cahier.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

1659. — Inventaire des titres de l'église de Charray².

G. 6500 ter. (Cahier.) — In-4°, papier, 24 feuillets.

1672. — Inventaire des contrats, testaments, donations et autres titres appartenant à l'église de Charray.

G. 6501. (Cahier.) — In-folio, papier, 40 pages.

1733. — Inventaire des titres et papiers, des vaisseaux sacrés, ornements et linge de l'église de Charray. — Argenterie : « une croix seule; un calice avec

¹ En très mauvais état.

² A la fin du cahier : Compte de la recette et de la dépense de la fabrique de Charray pour l'année 1658.

» sa patenne; un soleil ancien doré; un ciboire; une custode pour porter le saint vinlique aux malades; » 2 vaisseaux tenant l'un à l'autre pour le saint sacrement de batême, et un pour l'extrême-onction. »

G. 6501 bis. (Cahier.) — In-folio, papier, 34 feuillets.

1759. — Inventaire des titres et papiers de la fabrique de Charray.

G. 6501 ter. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1759. — Extrait de l'inventaire des titres de la fabrique de Charray.

G. 6502. (Cahier.) — In-folio, papier, 18 feuillets.

1607. — Martyrologe de l'église de Charray. — « Le lendemain de Pâque, de grand matin, la procession de Cherray est conduite par le curé, son vicaire ou chappellain, en la chapelle Nostre-Dame d'Yron, près la ville de Cloye. » — « Aux Rogations, les processions de Cherray se font, assçavoir la première, qui est le lundy, au lieu d'Ouzouer-le-Doyen; le mardi, à Saint-Laurens en ceste paroisse, et le mercredi, à Saint-Martin de la Ferté-Villeneuil, et l'on revient par Saint-Pierre de ladite Ferté. » — « Le 22 avril, la procession de Cherray est conduite en la chapelle de Sainte-Opportune en la paroisse de Saint-Jean-de-Fromental. » — « Le 25 avril, la procession de Cherray se fait en ladite paroisse, en la chapelle Saint-Laurens. » — « Suyvant la coutume ancienne de l'église de Cherray, depuis le dimanche de Quasimodo jusques à la Pentecôte, tous les dimanches et festes de commandement, se fait processions à vespres, qui sont conduictes en la chapelle Saint-Gendoul, et en partant de la dite église parochiale M. Saint-Marcel on va le long de la grande rue passer auprès des halles et descend-on par la ruelle Saint-Gendoul pour venir en la dite chapelle. » — « Le 1^{er} jour de may, est faict solennité en l'église de Cherray de M. saint Marcoul, duquel la chapelle est en la dite église où plusieurs personnes viennent en voyage; aussy les processions des paroisses circonvoysines y sont amenées et accomduictes par leurs curez, vicaires ou chappellains. » — « Le 6 juin, la procession de Cherray est conduite par le curé, son vicaire ou chappellain, au lieu de Saint-Claude-de-Fromental. » — « Le jour de la Fête-Dieu, la procession se fait à la grande messe en la paroisse M. Saint-Gendoul, où est porté, *maximo cum honore et reverentia*, le saint et sacré corps de Nostre-Seigneur Jésus-Christ. » — « Le 26 juillet, la procession de Cherray est conduite en voyage à Sainte-Anne, au lieu d'Ouzouer-le-Doyen, là où l'on va du matin dire

la messe. » — « Le 10 aoust, y a assemblée au lieu de Saint-Laurens, paroisse de Cherray, et y souloit-on conduire la procession, et on y alloit dire la messe. »

G. 6503. (Cahiers.) — In-4°, papier, 10 feuillets.

1756-1761¹. — Comptes de la recette et de la dépense de la fabrique de Charray. — En 1756, recette : 356 liv. 15 s. 6 den.; dépense : 189 liv. 10 s.

G. 6503 bis. (Cahiers.) — In-4°, papier, 22 feuillets.

1766-1779. — Compte de la recette et de la dépense de la fabrique de Charray. — En 1766, recette : 407 liv. 5 s.; dépense : 171 liv. 5 s. — En 1772, « au sieur Sibon, maistre menuisier sculpteur de Châtcaudun, » pour le maître-autel, 650 liv. » — En 1775, « au sieur Latour, pour avoir retouché les cadres et les tableaux des saints Eloy et Laurent, 48 liv. » — En 1776, « au sieur Latour, peintre, pour les peintures et dorures qu'il a faites aux autels, 500 liv. » — En 1777, « à maître Nicolas Dimanche, serrurier, pour l'appuy de communion, 215 liv. »

G. 6504. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1614. — Testament de Georges Rancien, laboureur, léguant 60 liv. « à avoir une croix d'argent. »

G. 6504 bis. (Liasse.) — 6 pièces, parch.; 2 pièces, papier.

1651-1735. — Ventes par : Nicolas Balligant, vigneron, de 3 boisseaux de terre, aux ouches de Charray; — Jeanne Gaultier, veuve de Charles Besnard, d'une maison, à Charray. — Abandon par la fabrique à Paul Balligant, marchand, d'une gâtine sise au bourg de Charray, dite le vieux cimetière.

G. 6504 ter. (Liasse.) — 23 pièces, parch.; 1 pièce, papier.

1583-1566. — Testament de Mathry Boumy, laboureur, léguant une maison, gastines, vignes et terres labourables, près la fontaine Saint-Georges : anciens titres de propriété.

G. 6505. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin (sceau de la châtellenie de Charray.)

1498-1627. — Echange de terres à Charray entre la fabrique et Guillaume Habert, chanoine prêtre de Charray. — Testament de Marie Leroux, femme de François Digé, léguant un minot de terre, terroir du moulin de Charray appelé Chambon. — Legs par :

¹ Manquent les années 1757, 1759 à 1761.

Renaud Raimbault d'un pré, près le moulin Hatton, *juxta molendinum de Hatton*; — Laumer Vyé, prêtre, d'un setier de pré, près la Dagronnière.

G. 6505 bis. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1462-1660. — Échange de terres à Charray et à Brevainville entre André Saultreau, curé de Brevainville, et les gagers de Charray. — Vente par Vincent Hugon d'une mine de terre, terroir de Launay. — Testaments de : Jean Duru, léguant un setier de terre, audit terroir; — Catherine Breteau, femme de Guillaume Gastineau, léguant une mine de terre, au chaptier de la Justice.

G. 6505 ter. (Liasse.) — 7 pièces, parch.; 1 pièce, papier.

1584-1680. — Vente par Michel Gastineau, vigneron, d'un minot de terre, au fossé à la Maréchale. — Testaments de : François Tauvin, léguant une mine de terre, au même terroir; — René Dunou, léguant 3 boisseaux de terre, terroir de la Grosse-Pierre; — Anne Gastine, femme de Macé Fuzeau, jardinier, léguant un setier de terre, terroir de la Challerie.

G. 6506. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

1506-1729. — Testament de Michelle, femme de Simon Sarradin, léguant un minot de terre, à la Vacherie. — Legs par René Raimbault d'un quartier de pré, audit lieu. — Vente par Martin Caillard, homme de peine, de 3 boisseaux de pré, à la Vacherie, sur la rivière d'Aigre¹.

G. 6506 bis. (Liasse.) — 4 pièces, parch.; 6 pièces, papier.

1627-1720. — Legs par : Jeanne Dupin, femme de N. Lecointe, d'un minot de terre, terroir de Villeleur; — Mathurin Egret, d'une mine de terre, audit terroir. — Testament de Pierre Balligant, laboureur, léguant 5 boisseaux de terre, sur le chemin de Charray à Villefleur.

G. 6506 ter. (Liasse.) — 6 pièces, parch.; 2 pièces, papier.

1587-1719. — Donation par Denis Leschassier d'une maison, à la Feulardière. — Testaments de : Madelaine Goulu, léguant un setier de terre, à la Corbellerie; — Michel Marjollain, fermier, léguant une maison à la Leu, paroisse d'Authainville.

¹ Plusieurs des titres de la fabrique de Charray sont en très mauvais état.